Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 109 (1983)

Heft: 19

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vie de la SIA

Calendrier des manifestations

1983

Septembre

La Nouvelle-Delhi 18-23 sept.

12e conférence mondiale de

l'énergie.

23 sept. Glaris

SSIGE, Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux: assemblée annuelle 1983.

29-30 sept. Venise

AIPC: symposium sur le renforcement des ouvrages: diagnostic et traitement.

30 sept. Conférence des présidents SIA.

Octobre

12-18 oct.

«Holz 83», 11e Foire pour le travail du bois.

20-21 oct. Munich

congrès international «Traitement des données dans la construction 83».

21-22 oct. GPC: journée d'étude et assemblée générale.

23-28 oct.

Congrès international sur les turbines à gaz.

29 oct.-Genève

1er nov. 4e Forum mondial des télécommunications, partie II: symposium technique.

Novembre

5 nov.

Berne Assemblée des délégués SIA.

10 nov. Berne

Groupe spécialisé SIA de gestion dans la construction, GGC: Journée d'étude avec concours de l'Association suisse des entrepreneurs généraux: «Construire de manière traditionnelle ou avec un entrepreneur général?».

7-13 nov. Dakar

14-18 nov.

Expo Carrefour Afrique. 1re exposition internationale sur les énergies de rechange recycla-

Londres

IEE (Institution of Electrical Engineers and Automobile Division of the Institution of Mechanical Engineers): 4th Internat. Conference on Automotive Electronics.

21-25 nov.

Foire néerlandaise « Food engineering '83 » et « Process Equipment '83 ».

24-27 nov.

Montreux « Projet énergie '83 », avec le concours de l'Office fédéral de

l'énergie.

Décembre

11-18 déc. Israël

Association of Engineers and Architects in Israel and the Internat. Technical Cooperation Centre: 6th World Congress of Engineers and Architects: «The Challenge of the Desert ».

1984

18-24 janv. Munich

«Bau 84», 7e foire internatio-

nale de la construction.

Saragosse (Espagne) 24-28 févr.

Exposition internationale de machines d'entreprises «Smopyc 84».

Caracas 26-29 févr.

Congrès de l'Association internationale des travaux souterrains «Underground Constructions in Heterogeneous Soil».

5-8 mars Tokyo

«Swissnippon», 1re foire industrielle suisse au Japon.

Zurich, EPFZ 6-8 mars

Séminaire international sur les communications digitales.

28-30 mars Zurich

GPC, Groupe suisse du génie parasismique: Colloque international «Earthquake Relief in Less Industrialized Areas».

Aix-la-Chapelle 3-4 avril Symposium national allemand

de mécanique des roches.

10-12 avril Delft, University of Technology 2nd International Conference on Concrete Block Paving.

Cologne 16-19 avril

Ecole technique de Cologne et Unesco: conférence mondiale sur la formation dans l'ingénie-

rie appliquée.

3 mai Zurich

Groupe spécialisé SIA des travaux souterrains (GTS): Journée d'études « Mechanischer Tun-

nelvortrieb».

14-16 mai Budapest

10e conférence sur les techniques de chauffage, ventilation et cli-

matisation.

Nice 21-23 mai

Comité français de géologie de l'ingénieur: symposium international sur les granulats.

Munich 22-25 mai

IFAT 84, 7e foire internationale

de l'épuration.

Göteborg 3-8 juin

Chalmers University of Technology: 3rd International Conference on Urban Storm Drainage.

Carnet des concours

Concours pour une salle de spectacles à Monthey VS

La Commune de Monthey organisait un concours pour la construction d'une salle de spectacles à Monthey. Le concours était ouvert aux architectes établis dans la commune au 1er janvier 1982 et aux architectes bourgeois de Monthey. De plus, à titre complémentaire, le concours était ouvert à Pierre Baudère, Fribourg, Mario Botta, Lugano, Arthur Bugna, Genève, Michel Clivaz, Sion, M.-H. & G.Y. Collomb et P. Vogel, Lausanne, Jean-Paul Darbellay, Martigny, Jean-Luc Grobéty, Fribourg, Guex & Kirschhoff, Genève, Raymond Guidetti, Lausanne, Jordi & Barman, Lausanne, Vincent Mangeat, Nyon, Membrez G. & Bonvin P.-M., Sion, Charles-André Meyer, Sion, P. Morisod & Ed. Furrer, Sion, Théo Muller, Perly, H. & P. Wenger, Brigue.

Le jury était composé de Bernard Attinger, architecte cantonal FSAI/SIA, président, Jacques Bert, directeur technique du CDL, Fonso Boschetti, architecte FAS/SIA à Epalinges, André Chervaz, conseiller municipal, Gilles Dagnaux, architecte à Thonon, Ami Delaloye, architecte SIA/FUS à Martigny, Jean Delmonte, conseiller municipal, René Froideveaux, architecte FAS/SIA à Lausanne, Marianne Rey-Bellet, conseillère municipale; suppléants: Louis-Philippe Amiguet, architecte ETS/UTS à Lausanne, Philippe Boissard, conseiller municipal, Louis Deleart, directeur Maison Arts et Loisirs à Thonon, Michel Voillat, architecte EPFL à Martigny. Une somme de 55 000 fr. était à la disposition du jury pour être répartie entre les 6 ou 7 projets primés et un montant de 15 000 fr. pour des achats éventuels.

Remarques générales du programme: La Commune de Monthey dispose d'une salle de spectacles qui est insuffisante à couvrir ses besoins. Elle se propose donc de construire un «lieu de spectacles» qui regrouperait une grande partie des activités culturelles de la Commune, à savoir, les activités des sociétés locales et celles de la commission culturelle (accueils de concerts, de théâtres et occasionnellement de danses et variétés). De plus, il offrira une capacité d'accueil, dans de bonnes conditions, d'assemblées, de congrès, de banquets et autres manifestations comportant un grand rassemblement de person-

Etant donné les activités quotidiennes ou occasionnelles multiples de ce complexe et l'éventuelle simultanéité de ses occupations, les problèmes d'insonorisation et de circulations prennent une importance toute particulière, ainsi que le climat spécifique et le caractère de chacun des locaux.

La Commune se propose également de construire une installation combinée de protection civile. Cette dernière pourrait trouver sa place en sous-sol, et ses locaux, tout ou partie, pourraient être mis à disposition de certains groupes, à déterminer le moment venu, suivant la demande et la configuration des

La Commune de Monthey possède au centre-ville, au lieu dit «Crochetan», une parcelle de terrain. Une partie de celle-ci, soit environ 6000 m² de surface, sera attribuée à la salle de spectacles.

Programme des locaux: Salle de spectacles: salle de 500 places, 600 m², scène à l'italienne et dégagements latéraux 300 m², avant-scène mobile 35 m², fosse d'orchestre 65 m², cabine de régie; salle annexe: petite salle 200 m², cabine de régie; locaux de service et de scène: foyer des artistes 30 m², loges, dépôt de scène, dépôt de mobilier, magasins; zone d'accueil: foyer 350 m², caisses, administration 35 m², vestiaires; café-restaurant: salle à boire, salle à manger 100 m², bar, cuisine, etc.; locaux techniques; abris de protection civile 1250 m²; aménagement extérieur: terrassebistrot, place à voitures, etc.

Dix-huit projets ont été rendus dans les délais et admis au jugement. Le jury a décidé d'éliminer de la répartition des prix un projet, qui s'est écarté des dispositions du programme sur des points essentiels.